

Paris le 15 mai 2008

Information sur le wifi

Face à l'inquiétude manifestée par un agent déclarant souffrir de divers maux physiques qu'il impute à la présence de deux bornes wifi, la Bibliothèque Sainte-Geneviève et l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3 à laquelle elle est administrativement rattachée ont pris les décisions suivantes.

Les bornes wifi incriminées seront provisoirement débranchées dans l'attente d'un diagnostic précis.

Une société sera sollicitée en vue de prendre dans les plus brefs délais des mesures de l'intensité des ondes.

Les résultats, sitôt connus, seront soumis au Comité hygiène et sécurité de l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3 réuni à titre exceptionnel en vue de statuer sur cette question.

L'Université sollicitera l'assistance de l'inspection hygiène et sécurité du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour éclairer le Comité dans sa prise de position.

Yves PEYRÉ
Directeur de la
Bibliothèque Sainte-Geneviève